

1. EDITORIAL

L'année 2022 a été, pour les professionnels et les bénéficiaires du CAAHM, synonyme d'un retour progressif à la normale à l'issue de la crise sanitaire avec une reprise de l'ensemble des activités en place et de nouveaux projets ont pu être initiés. Cependant, le retour sur le service demeure compliqué pour certains bénéficiaires occasionnant des sorties des effectifs.

2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

Notre établissement propose un accompagnement à la fois collectif et individualisé, en accueil de jour, pour des personnes adultes porteuses de handicap mental. Notre mission est d'accompagner nos bénéficiaires en journée, dans un lieu propice à leur épanouissement, leur bien-être et leur vie sociale.

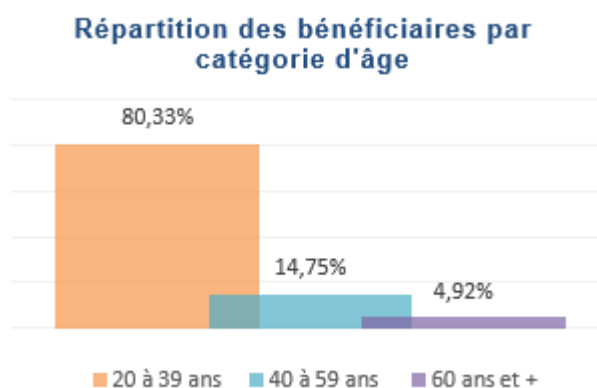
Notre service a pour vocation de permettre aux personnes accueillies de maintenir leurs acquis, de favoriser leur développement, d'acquies une plus grande autonomie dans leur vie quotidienne ainsi que de les accompagner, avec leur famille, dans leur projet de vie et d'avenir.

♦ Activités

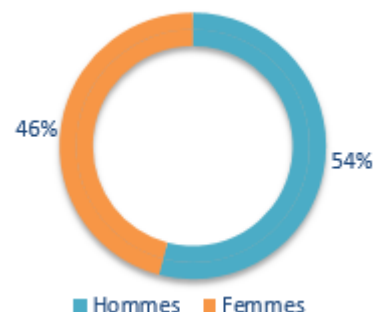
Années	2020	2021	2022
Agrément	65	65	65
Nombres de jours d'activités	211	209	208
Journées/séances prévisionnelles	12329	12150	12150
Journées/séances réalisées	7924	11632	11175
Ecart	-4405	-518	-975
Taux de réalisation de l'activité	64,27%	95,74%	91,98%
Nb total de personnes accompagnées/an	69	70	65

La diminution du nombre de journée d'ouverture s'explique par la mise en place de journées pédagogiques sur le service pour permettre aux membres de l'équipe de se réunir pour des sessions de travail collectif ou des formations collectives pour l'ensemble des professionnels.

♦ Répartition de l'effectif par âges



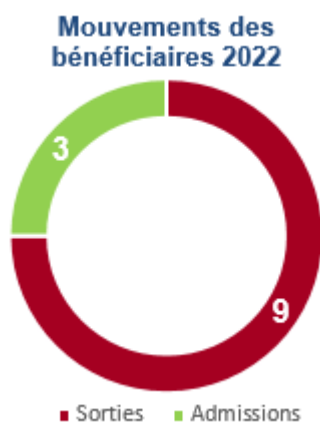
Répartition hommes/femmes



Pour l'année 2022, la moyenne d'âge des bénéficiaires du CAAHM est de 34 ans. Le public accueilli demeure, comme pour les années précédentes, un public relativement jeune ; 80,33 % des bénéficiaires ont moins de 40 ans, 14,75 % se situent entre 40 et 59 ans et 4,92% ont plus de 60 ans.

La parité hommes-femmes est identique à l'année 2021 pour 54% d'hommes et 46% de femmes accueillis sur le service.

♦ **Admissions et sorties**

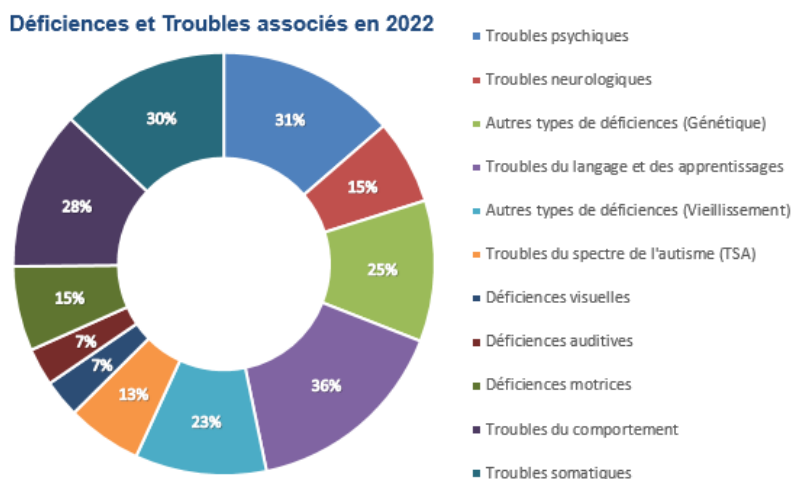
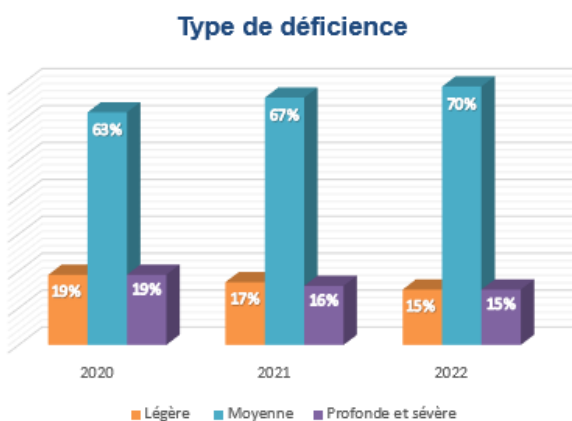


En 2022, 3 personnes ont été admises sur le service dont une originaire de l'IME de la Ganzau et deux personnes qui évoluaient à domicile l'année précédant leur admission.

Parmi les 9 personnes sorties des effectifs, trois d'entre elles ont intégré un hébergement adapté conformément à leur projet de vie et six ont fait le choix de sortir des effectifs du CAAHM et évoluent désormais à domicile.

♦ **Les types de handicap**

La typologie des types de déficiences dont sont porteurs les bénéficiaires pris en charge au CAAHM en 2022 est quasi-similaire à celle des années précédentes.



L'accompagnement de profils aussi hétérogènes sur un grand collectif tel que celui de notre accueil de jour n'est pas sans difficultés. Le cumul des handicaps liés à la déficience mentale, aux troubles psychiques et à des problématiques somatiques complexifie l'accompagnement.

Une accentuation de la carence en soins courants pour certains bénéficiaires continue de mobiliser l'énergie des professionnels pour rappeler l'importance de soins dits courants à certaines familles et éviter la dégradation à moyen terme du tableau clinique général de leur proche.

Si un accompagnement par le SAMSAH a pu se mettre en place pour trois bénéficiaires cela demeure insuffisant face aux nombres de repérages posés.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

a. Vie de l'établissement

En 2022, la reprise progressive des sorties et activités à l'extérieur du CAAHM ainsi que la reprise des ateliers en interne animés par des intervenants extérieurs a sonné un retour à la normale après plus de deux ans de pandémies et de restrictions sanitaires.

Les bénéficiaires du CAAHM ont pu à nouveau profiter pleinement des ateliers et activités qui leur sont proposées chaque trimestre. Dans une dynamique d'inclusion, il a été privilégié que les activités physiques et artistiques, pouvant l'être, soient organisées à l'extérieur du CAAHM.

Ainsi, l'atelier théâtre s'est déroulé en partie à la Maison Théâtre de Strasbourg permettant à la troupe de bénéficier d'un lieu adapté aux besoins de l'activité et depuis septembre 2022 l'atelier musique, qui avaient lieu au CAAHM les années précédentes, s'est tenu à l'ARES (Association des Résidents de l'Esplanade à Strasbourg) tous les mardis matins.

Un atelier d'arts-plastiques, encadré par une intervenante extérieure, a également été proposé aux bénéficiaires chaque semaine leur permettant ainsi d'exprimer des émotions et des sentiments à travers des productions artistiques.

Egalement, des ateliers cuisine, courses aux supermarchés, médiation animale et café discussion ont été proposés au cours de l'année. Ces ateliers centrés sur l'apprentissage et le développement des compétences favorisent la progression des bénéficiaires dans de nombreux domaines tels que l'autonomie, l'orientation, la motricité fine, l'écoute, le partage, l'entraide, l'affirmation de soi et l'expression et la gestion des émotions.

En parallèle de ses ateliers d'apprentissage, la psychologue de l'établissement a proposé aux bénéficiaires, qui le réclamait, un atelier « gestion de la colère ». Cet atelier qu'elle a animé, fin 2022, pour un groupe de 3 bénéficiaires, ayant pour but d'apprendre à gérer ses émotions, sera reconduit en 2023.

Concernant les activités sportives, en 2022 le nombre de créneaux d'activité physique adaptées (APA) est resté le même que pour l'année 2021 soit 9 créneaux d'activités répartis sur les 10 demi-journées que compose la semaine.

Durant l'année, se sont 12 activités différentes qui ont pu être pratiquées par les bénéficiaires à savoir ; le tir à l'arc, le tennis, le football, la boxe, le floorball, l'Ultimate Frisbee, la natation, le tir à sarbacane, le VTT, le vélo d'appartement, le parcours moteur et la gym douce.

D'autres activités physiques ont été proposées aux bénéficiaires, en parallèle de celles dispensées par l'éducateur sportif, par les membres de l'équipe éducative. Nous pouvons y recenser la marche, l'expression corporelle, la gym assise, le parcours de motricité au CAAHM jardin, la danse ou encore le yoga.

Dans le cadre de l'activité tennis, une journée de rencontre inter-établissement a eu lieu permettant de rencontrer et d'affronter d'autres pratiquants issus de différents établissements lors de matchs organisés au Tennis Club d'Obernai. Dans chaque catégorie se sont qualifiés 4 joueurs, dont trois de nos bénéficiaires, qui ont pu disputer en mai 2022 des finales sur les courts de tennis du Wacken lors des internationaux de tennis. Ces joueurs ont été invités à suivre les matchs de finale du tournoi professionnel le même jour.

Cette année 2022 marque aussi la reprise des sorties et des évènements festifs.

Les bénéficiaires ont pu participer à une sortie à Europa-Park, à des sorties en centre-ville, au marché de Noël, au cinéma ou encore au musée et participer comme chaque année à la journée Nouvel Envol permettant de découvrir diverses activités sur le thème des mondes magiques. Bien que certaines sorties ont dû être annulées en raison de contraintes météorologiques ou d'effectifs réduits sur le service, les bénéficiaires ont pu profiter de moments de groupe, conviviaux et instructifs, à l'extérieur l'établissement tout au long de l'année.

Du côté des événements festifs, l'année 2022 est marquée par un événement tout particulier à savoir les 40 ans du service. Pour l'occasion, une fête d'été rassemblant professionnels du service, bénéficiaires, parents et partenaires a été organisée conviant également le Président de l'Association et membres du Conseil d'Administration de l'Association, professionnels de la Direction générale, acteurs du monde politique. Cette journée de fête a été un moment fort pour l'ensemble du service ponctué de représentations musicales et dansées.

Enfin, la fête de fin d'année du CAAHM, moment très apprécié des bénéficiaires et des familles, s'est déroulée dans la salle du Manège du Neuhof. Ce moment de convivialité et de partage, animé par la représentation musicale et théâtrale de nos bénéficiaires, a été l'occasion pour tous de clôturer cette année 2022 sur une note festive et réjouissante.

Concernant la réécriture du projet d'établissement initiée en 2021, celle-ci s'est déroulée sur l'année 2022. L'Association a fait le choix de se faire accompagner par le CREAL dans le souci d'harmoniser le travail et de permettre d'accompagner la réflexion sur les enjeux d'évolution des services. Ce travail a pu être mené et co-construit par l'équipe pluridisciplinaire.

b. Travail avec les familles

Les réunions de projet personnalisées, qui n'avaient pas pu être maintenues l'année précédente en raison de la crise sanitaire, ont pu reprendre. Ainsi, les rencontres entre parents et/ou représentants légaux, bénéficiaires, éducateur référent, psychologue et cadre intermédiaire du service ont permis de renouveler le lien avec les familles et de poursuivre le travail sur les projets de vie de chaque bénéficiaire.

Renouvelable tous les 3 ans, l'élection du nouveau CVS (Conseil de la Vie Sociale) s'est déroulée à l'automne 2022. Conformément à la réglementation, des représentants des bénéficiaires, des familles et du personnel ont été élus.

c. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'inclusion

Agir pour l'inclusion des bénéficiaires en milieu ordinaire fait partie des missions principales de notre établissement. Les activités et ateliers à l'extérieur de notre établissement, l'organisation de sorties culturelles et sportives, l'intervention de professionnels extérieurs dans nos services et l'accompagnement des bénéficiaires dans la connaissance et la maîtrise de leur environnement sont autant d'actions mises en place en 2022 pour favoriser l'inclusion et l'intégration sociale des personnes accueillies au CAAHM.

d. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination de parcours des usagers (intra associative / extra associatif)

Outre la collaboration avec les IME pour l'accueil des jeunes adultes en vue de leur admission sur le service, la coopération interservices tend à se renforcer conformément à la démarche initiée les années antérieures.

Ainsi, trois personnes dont l'environnement familial est fragilisé ont pu être admises sur le SAMSAH en parallèle à leur accueil sur notre service.

Le travail du SAMSAH vient compléter le travail initié par l'accueil de jour en proposant un accompagnement renforcé du bénéficiaire, et au regard de ses besoins, dans différents aspects de sa vie quotidienne, notamment dans le domaine du suivi médical.

e. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat / transversalité

Les partenariats culturels et sportifs perdurent, et continuent de se réinventer au fil des rencontres initiées par l'équipe du CAAHM chaque année.

5 RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2022 (chiffres fournis par la DRH + vos commentaires)

CDI (évolution du personnel présent au 31.12 sur 3 ans (équivalent temps plein) :

2020	2021	2022
15,72	14,57	15,57

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein) :

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	15,57	1,15	1,00	10,09	2,58	0,00	0,75
CDD remplacement	0,80	0,00	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats aidés	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	17,37	1,15	2,80	10,09	2,58	0,00	0,75

La sortie de la crise sanitaire ne fait que confirmer que le temps partiel de psychologue disponible sur le service est insuffisant au regard des besoins du service.

Sur 2022, le poste de cadre intermédiaire du service vacant depuis plusieurs mois a pu être remplacé ce qui a redonné un élan au fonctionnement de service et permis un management de proximité des professionnels en souffrance de l'absence de cadre pendant plusieurs mois.

L'année 2022 a également été marquée par une vacance de poste par intermittence sur les postes administratifs ce qui a par période fragilisé le bon fonctionnement du service compte tenu des missions du poste.

Le service accueille également des intérimaires pour l'accompagnement des bénéficiaires sur le service pour remplacer des arrêts maladie qui se prolongent de façon perlée au fil des semaines. Si les professionnels qui interviennent sont des professionnels diplômés et que leur intervention garantit une continuité de fonctionnement, cela peut insécuriser les bénéficiaires et les membres de l'équipe dont la direction préoccupée par l'incertitude de savoir si le.s titulaires reprennent leur poste et à quelle échéance.

Formation

Formation intra

Manipulation des extincteurs et évacuation : 12 professionnels

Accompagner les personnes en situation de handicap psychique : 12 professionnels

Ecrire en facile à lire et à comprendre : 12 professionnels

Formation continue :

La cadre intermédiaire forte d'une solide expérience professionnelle est en cours de formation CAFERIUS.

Le service accompagne également une professionnelle monitrice éducatrice dans sa formation en alternance du diplôme d'Etat Educateur spécialisé.

Enfin, le service accueille également pour sa deuxième année scolaire une alternante sur la formation BTS SP3S.

Stagiaires

Le service demeure également un terrain de stage essentiellement pour des jeunes en formation éducateur spécialisé ou sport adapté.

6 CONCLUSION

Si l'année 2022 a été marqué par le travail autour du projet d'établissement et de la mise en place effective des 35h sur le service et des congés trimestriels pour les professionnels, elle a surtout été marqué par la remise en place d'une dynamique projet tant autour des projets personnalisés des bénéficiaires endormis le temps de la crise sanitaire qu'autour des projets de travail avec les bénéficiaires en nous ouvrant, en décentralisant les activités sur le bassin territorial et donnant ainsi un véritable coup de fouet inclusif au fonctionnement du service.